



Défauts sur pose de fenêtres

Par **laurantch**, le 17/01/2011 à 20:49

Bonjour,

J'ai fait changé 9 fenêtres en dépose total début décembre dernier. Le crépis et l'enduit traditionnel des ébrasements est très endommagé à l'extérieur. Nous avons fait faire un devis à notre peintre à ce sujet et l'avons déduit de la facture du poseur de fenêtres. L'entrepreneur, mécontent, voulait faire appel à son assurance mais concrètement il n'a toujours rien engagé. Nous avons fait un écrit à ce sujet.

Le problème est que entre temps nous avons constaté que les défauts à l'intérieur ne sont pas négligeables : plaquo fissuré, tablettes non horizontales, une porte fenêtre qui n'est pas totalement étanche malgré des réglages, certaines fenêtres qui se ferment un peu difficilement...

Je souhaiterais avoir l'avis d'un professionnel du secteur avant d'engager d'autres actions. Que me conseillez-vous ? Qui pourrais-je contacter ?

Je vous remercie.

Par **Domil**, le 17/01/2011 à 20:55

Votre assurance d'abord, voyez si vous avez une garantie défense-recours.

Par **laurantch**, le 17/01/2011 à 21:08

Merci pour votre réponse rapide!

En fait je me suis renseigné et mon assurance ne peut rien faire car il ne s'agit pas d'une garantie prise en charge.

Puis-je contacter directement un expert ? quelle serait la démarche à suivre ?